



## WEBINAIRE SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

10 déc. 2021

L'humanité à la croisée des chemins : Les droits de l'homme universels face au commerce du prélèvement forcé d'organes sur des personnes vivantes

---

### **Dr. Abraham Mathai**

Inde

Je voudrais tout d'abord remercier DAFOH, Doctors Against Forced Organ Harvesting, et son dynamique directeur exécutif, le Dr Torsten Trey, de me donner l'occasion de m'exprimer à cette conférence.

La Journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le 10 décembre. Il est tout à fait approprié de commémorer cette journée en affirmant l'égalité de la dignité et des droits de chaque être humain dans ce monde, et de faire le point sur notre situation en tant que peuple mondial, responsables les uns envers les autres dans la fraternité en tant que "Gardiens de nos Frères".

N'oublions pas que la Journée internationale des droits de l'homme est célébrée chaque année le même jour où l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le 10 décembre 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les terribles atrocités de la Seconde Guerre mondiale avaient fait des droits de l'homme une priorité.

Cette année 2021 est le 73e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine des droits de l'homme ont programmé des événements spéciaux pour commémorer cette journée. Il est donc approprié pour DAFOH de coordonner ce symposium mondial pour la juste cause, dans la conscience urgente de son objectif premier, tel qu'indiqué dans sa dénomination.

N'oublions pas que la Déclaration universelle des droits de l'homme reconnaît la dignité inhérente et l'égalité des droits inaliénables pour tous les membres de la famille humaine comme le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Tous les États sont parvenus à une compréhension commune, s'étant engagés à promouvoir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce qui est de la plus haute importance pour la pleine réalisation de cet engagement.

La déclaration de 1948, qui contient un large éventail de droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels, n'est pas un document contraignant. Elle a inspiré plus de 60 traités relatifs aux droits de l'homme, qui constituent ensemble une norme internationale des droits de l'homme.

Président fondateur de la Harmony Foundation, cette fondation a été créée en 2005 pour établir une harmonie sociale communautaire entre les différentes communautés, classes et castes, et lutter pour la dignité essentielle et les droits de chaque être humain, sans

discrimination de religion, de caste, de croyance, de région d'origine ou de genre. Je suis honoré d'avoir l'opportunité de prendre la parole à l'occasion de cet événement important.

Le travail de Harmony Foundation est axé sur la lutte pour les droits et la dignité essentielle des plus démunis d'entre nous, en s'inspirant de la vie et de l'héritage de la protectrice Mère Teresa, dont nous nous efforçons de faire vivre la mémoire, les actions et la reconnaissance que nous lui portons.

En sa mémoire, nous organisons chaque année les *Mother Teresa Memorial Awards*, qui célèbrent un travail mondial exceptionnel dans le domaine de la justice sociale. Et tandis que nous nous engageons dans l'activisme de par le monde et que nous demandons des comptes parmi les principales nations en développement, y compris la Chine, qui abrite la plus grande population au monde, et qui dispose également d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, nous pensons que les plus éminents d'entre nous doivent être soumis à une plus grande surveillance en matière de droits de l'homme. Il appartient donc à la Chine non seulement d'agir mais aussi d'être perçue comme agissant de manière responsable, alors que nous abordons la question du prélèvement forcé d'organes.

Récemment encore, Harmony Foundation a interpellé la Chine en termes forts pour son rapprochement avec les Talibans, demandant instamment à la communauté internationale de sortir de son sommeil de complaisance et de confronter la Chine à son hypocrisie flagrante à l'égard des Talibans, dont la cause déclarée est d'être anti-anarchiste tout en terrorisant brutalement les Ouïghours et les communautés minoritaires musulmanes Hui qui leurs sont proches de par leurs pratiques religieuses.

Nous avons également attiré l'attention sur les rapports selon lesquels plus d'un million de musulmans ouïghours de la province du Xinjiang ont disparu dans les oubliettes des camps d'internement établis par le gouvernement chinois et, avec les pratiquants de Falun Gong, sont également soupçonnés d'être les victimes d'un trafic d'organes organisé par l'État. Selon les médias, le Comité des Nations unies contre la torture et le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture ont exprimé leur inquiétude face aux allégations de prélèvement d'organes sur des prisonniers et ont appelé le gouvernement de la République populaire de Chine à prendre ses responsabilités, accroître la transparence de son système de transplantation d'organes et punir les responsables d'abus.

Le gouvernement de la République populaire de Chine n'a pas rendu compte de manière adéquate de l'origine des organes lorsque Manfred Nowak, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, lui a demandé des informations. La Chine serait ainsi le seul pays au monde à utiliser systématiquement des organes de prisonniers lors de transplantation. Le prélèvement et le trafic d'organes sur des prisonniers condamnés viole tous les principes de l'éthique médicale, en plus de propager des abus à grande échelle et de graves violations des droits de l'homme.

Les allégations en rapport avec cette entreprise diabolique sont souvent impossibles à vérifier. Le travail d'organisations telles que DAFOH est donc louable pour dénoncer ce phénomène, même au risque d'atteinte à la sécurité personnelle. Pour l'essentiel,

cependant, le trafic d'organes a lieu dans les hôpitaux, où il existe des pratiques médicales corrompues. Le trafic international d'organes est un gros business.

L'Organisation mondiale de la santé définit le trafic d'organes comme une transplantation commerciale, lorsque le profit est au rendez-vous ou que la transplantation a lieu en dehors des systèmes médicaux nationaux. La plupart des cas impliquent des pauvres, des indigents et des personnes vulnérables, qui sont prêts à se séparer d'un organe pour de l'argent. Le tourisme de transplantation prospère dans les endroits où les autorités sont faibles, où les indigents économiquement faibles deviennent des réserves d'organes pour les personnes riches et puissantes.

Malgré le développement progressif d'un système de don d'organes volontaire, l'information continue d'affluer concernant de graves violations des droits de l'homme dans l'obtention d'organes à des fins de transplantation, engendrant ainsi le recours au trafic de personnes pour leurs organes.

La traite des êtres humains à des fins de prélèvement d'organe se fait en grande partie par la tromperie, la fraude, un jeu de pouvoir et des conditions de dénuement. Les conséquences sont durables, et leur santé est compromise de façon permanente.

Il s'agit d'une violation inhumaine à tant de niveaux, qu'elle devrait nous pousser à agir de toute urgence.

Ainsi, le commerce illégal d'organes humains implique sans aucun doute l'exploitation des plus pauvres, et constitue une violation flagrante de leurs droits humains fondamentaux. La clause relative au don altruiste dans la loi sur la transplantation d'organes a été fréquemment exploitée de manière non éthique, ce qui constitue une violation des droits de l'homme.

Étant donné que tous les États ne se sont pas encore acquittés de leur obligation de reconnaître la traite des personnes à des fins de prélèvement d'organes, également connue sous le nom de TPRO, comme il s'agit d'une violation des droits de l'homme, la plupart des victimes ne sont ni identifiées ni reconnues comme des victimes de la traite, et ne bénéficient pas non plus d'une assistance, de recours ou d'un accès à la justice.

Le trafic d'organes peut être considéré comme l'un des crimes les plus cruels et les plus sinistres au monde. En tant que tel, il exige une approche basée sur les droits de l'homme dans l'analyse et la réponse à ce problème en plaçant la victime au centre des initiatives visant à combattre l'augmentation de cette pratique.

La Déclaration universelle des droits de l'homme devrait également être modifiée et adaptée afin de répondre efficacement à ce problème de prélèvement et de trafic d'organes qui semblerait se produire en Chine à très grande échelle.

Des mesures devraient également être mises en place pour lutter efficacement contre cette pratique, en pénalisant lourdement les personnes qui y participent afin de dissuader sa poursuite. Les activistes qui luttent contre le prélèvement et le trafic d'organes devraient se

rallier à des groupes et organisations renommés comme DAFOH, qui mène campagne pour donner du poids à leur cause et qui dénonce ce commerce.

Le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, devrait être la plate-forme de mobilisation pour mettre fin au prélèvement forcé et au trafic d'organes, qui constituent une violation flagrante des droits de l'homme et la poursuite de l'esclavage, qui a été interdit au 19e siècle.

Une campagne agressive devrait également être lancée pour que la Chine soit soumise à des sanctions et même mise au ban de la communauté internationale jusqu'à ce qu'elle interdise le prélèvement et le trafic d'organes à l'intérieur de ses frontières et parmi ses partenaires commerciaux.

Le soutien ouvert apporté par les Chinois à la récente invasion de l'Afghanistan par les Talibans prouve sans aucun doute que la Chine n'a aucune limite pour son propre profit, même jusqu'à afficher ouvertement son hypocrisie. Comment justifier autrement le fait que la Chine, d'une part, arrête les musulmans pour avoir laissé pousser leur barbe en Chine et, d'autre part, se déclare amoureuse de la barbe des talibans.

Plus précisément, les pratiquants du Falun Gong sont la cible de cette atrocité odieuse qu'est le trafic d'organes, sous les yeux aveugles du monde entier depuis plus de deux décennies. Comment puis-je tolérer cette atrocité organisée tout en continuant à défendre les droits et la dignité de tous les humains, et le droit à la vie de tous les citoyens du monde ? La question se pose aussi pour les Nations Unies.

Je termine donc en demandant instamment et sans équivoque l'adoption de la nouvelle Déclaration universelle sur la prévention et la lutte contre le prélèvement forcé d'organes, initiée par DAFOH, afin de combler les lacunes que le document de 1948 de la Déclaration universelle n'a pas été en mesure de faire et mettre fin au prélèvement forcé d'organes à grande échelle sur des personnes vivantes, avec un appel spécifique à la responsabilité de la Chine.

Merci à vous.